



L'aire urbaine de Nantes : un profil métropolitain singulier

L'aire urbaine de Nantes est la 7^e aire urbaine française en termes d'emploi et la 8^e pour la population. Comme les autres grandes métropoles, elle se caractérise par une accumulation de ressources, notamment une main-d'œuvre à forte valeur ajoutée intellectuelle, technique et décisionnelle, favorisant l'innovation. La métropole nantaise s'inscrit dans un cercle vertueux de croissance au même titre que Toulouse ou Lyon : elle possède la 2^e croissance de l'emploi, la plus forte hausse d'emploi des fonctions métropolitaines et la 3^e croissance de population entre 2006 et 2011. Son appareil productif est diversifié, s'appuyant sur plusieurs points forts historiques et plus récents. Il est cependant plus faiblement créateur de richesse par emploi que celui d'autres métropoles, en raison du poids de ses fonctions de production, d'un moindre pouvoir décisionnel et d'une plus faible ouverture à l'international. En connexion avec Paris, Nantes peut aussi s'appuyer sur les potentiels de son réseau local et sur son attractivité pour maintenir une forte dynamique.

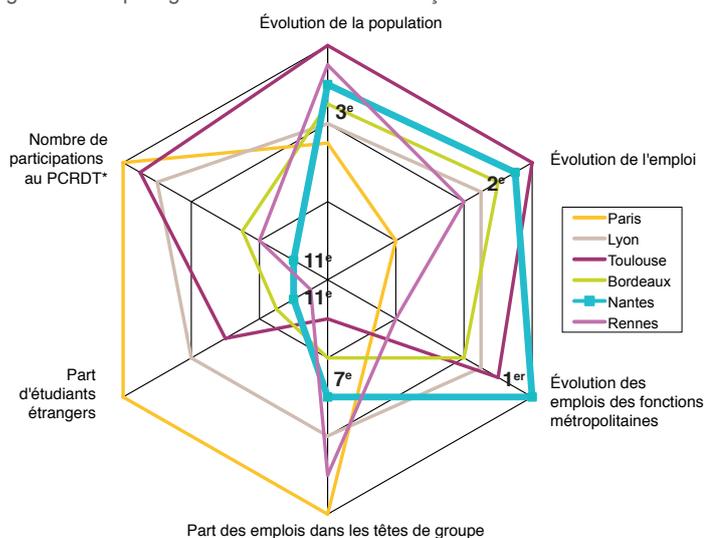
Amandine Rodrigues (Insee), Patrick Pailloux (Auran)

La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles crée le statut de métropole afin d'affirmer le rôle des grandes agglomérations comme moteurs de la croissance économique et de l'attractivité du territoire. La métropole sera en charge de la gestion des compétences stratégiques notamment le développement économique, l'enseignement supérieur et de recherche, le logement, la mobilité durable et l'énergie. La loi crée trois métropoles à statut particulier : Lyon au 1^{er} janvier 2015, Paris et Aix-Marseille-Provence au 1^{er} janvier 2016. Elle crée également onze métropoles de droit commun au 1^{er} janvier 2015 : Bordeaux, Brest, Grenoble, Lille, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes, Rouen, Strasbourg et Toulouse.

Plus généralement, une métropole se caractérise comme étant un lieu d'accumulation de population et de richesse, d'innovation, un territoire

1 Nantes : un profil plus proche de Bordeaux que de Paris et Lyon

Rang sur les 12 plus grandes aires urbaines françaises



*PCRD : programme-cadre de recherche et développement technologique européen (définitions)

Lecture : l'aire urbaine de Nantes se classe au 1^{er} rang des 12 plus grandes aires urbaines françaises pour le taux de croissance annuel moyen 2006-2011 des emplois dans les fonctions métropolitaines. Nantes est 11^e pour la part d'étudiants étrangers dans sa population. C'est Rennes qui a la plus faible proportion d'étudiants étrangers parmi les 12 plus grandes aires urbaines françaises.

Sources : Insee, Recensement de la population (RP) 2011, Enquête liaisons financières (Lifi) 2010 ; Service communautaire d'information sur la recherche et le développement, collecte 2012.

décisionnel, ouvert sur l'international et à la fonction de « clé de voûte » de réseaux. Elle concentre également une proportion importante de personnes précaires. Elle s'appréhende par son poids économique, politique, social et culturel, ainsi que par sa capacité d'attraction et de diffusion envers d'autres territoires, tout en préservant sa cohésion sociale.

Dans cette étude, les 12 plus grandes aires urbaines sont considérées comme étant des métropoles. L'aire urbaine de Nantes est ainsi placée dans le jeu des grandes aires urbaines françaises afin d'étudier son niveau de métropolisation.

Un cercle vertueux de croissance, premier facteur de métropolisation

Du point de vue du capital humain, l'aire urbaine de Nantes est dans le jeu des grandes métropoles françaises. Avec 884 000 habitants en 2011, elle est la 8^e plus grande aire urbaine française, loin derrière Paris, ville d'envergure mondiale, Lyon, Marseille et Toulouse, de rayonnement européen. Elle est la 2^e métropole française de la façade atlantique, après Bordeaux et devant Rennes, et la 1^{re} du quart nord-ouest de la France.

L'aire urbaine de Nantes est particulièrement dynamique. Elle connaît notamment la 3^e plus forte croissance démographique des 12 plus grandes aires urbaines françaises, avec + 1,0 % par an en moyenne entre 2006 et 2011, à égalité avec Bordeaux, derrière Toulouse et Rennes (+ 1,3 %). À l'horizon 2030, si les tendances se prolongeaient, l'aire urbaine de Nantes se classerait également au 3^e rang pour son taux de croissance, toujours derrière Toulouse et Rennes, mais devançant cette fois Bordeaux de 0,1 point.

Contrairement à Rennes, Nantes connaît une croissance de l'emploi plus forte que celle

de sa population. Avec 402 000 emplois en 2011, elle dépasse Nice, pour se situer au 7^e rang national. Sa croissance d'emploi (+ 1,4 % en moyenne annuelle entre 2006 et 2011) la classe en 2^e position derrière Toulouse et ses + 1,6 % par an. Elle est ainsi dans un cercle vertueux de croissance : une population attirée en partie par la croissance de l'emploi et des emplois qui se créent en raison de l'attractivité de ce territoire.

Une économie diversifiée, rempart à la crise

Nantes, à l'image des grandes métropoles françaises, a relativement bien résisté à la première période de crise économique, entre 2008 et 2011, grâce à la variété de ses activités et ses capacités d'adaptation. Son appareil productif s'arrime à un rôle historique de principal carrefour commercial du « Grand Ouest » (activités portuaires, industries agroalimentaires notamment). Il est en outre dynamisé par le développement plus récent de nouvelles activités (banques, informatique, etc.). Nantes peut donc s'appuyer sur plusieurs moteurs qui s'épaulent mutuellement et se relayent. Cette base économique solide et diversifiée fait de l'aire urbaine de Nantes une des plus dynamiques de France métropolitaine.

L'analyse fonctionnelle des emplois (*définitions*) complète l'approche classique par secteur d'activité. Le profil de Nantes pour la répartition de l'emploi par grands groupes de fonctions (métropolitaines, de production, présentes et transversales) dessine un portrait proche de celui de Lyon, Toulouse et Rennes. Les fonctions métropolitaines et les fonctions de production y sont légèrement surreprésentées par rapport à d'autres grandes aires urbaines, comme Nice, Marseille, Bordeaux et

Lille qui sont davantage tournées vers les fonctions présentes.

Les emplois des fonctions métropolitaines en forte croissance

Les fonctions métropolitaines se placent au cœur du développement de la société de la connaissance et de l'information. Elles contribuent par excellence à renforcer l'attractivité et le rayonnement des métropoles. Elles regroupent cinq fonctions plus spécifiquement localisées dans les grandes aires urbaines : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs. Les emplois des fonctions métropolitaines représentent 31 % de l'emploi en 2011, classant Nantes au 5^e rang des 12 plus grandes aires urbaines françaises. Nantes présente une spécificité sur le commerce inter-entreprise, en lien avec son rôle historique de place forte du commerce dans l'Ouest. L'emploi des fonctions métropolitaines de Nantes augmente dans tous les domaines avec une croissance annuelle moyenne de + 3,3 % par an entre 2006 et 2011. C'est le taux le plus élevé des 12 plus grandes aires urbaines françaises, nettement devant Grenoble (2,5 %), Lyon (2,4 %), Toulouse (2,4 %) et Bordeaux (2,1 %).

Avec 46 600 cadres des fonctions métropolitaines en 2011 qui représentent près de 11,6 % de l'emploi total, Nantes se classe en 5^e position derrière Paris, Toulouse, Grenoble et Lyon pour la proportion de ces cadres dans l'emploi. Avec une croissance de + 4,3 % en moyenne par an entre 2006 et 2011, Nantes est dans le peloton de tête des métropoles les plus dynamiques avec Rennes, Toulouse et Lyon. La forte progression du nombre de ces emplois a

2 Un cercle vertueux de croissance

Évolution de la population, de l'emploi et des cadres des fonctions métropolitaines entre 2006 et 2011

Aire urbaine	Population		Emplois		Cadres des fonctions métropolitaines	
	Effectif 2011	Taux de croissance annuel moyen 2006-2011 (en %)	Effectif 2011	Taux de croissance annuel moyen 2006-2011 (en %)	Part dans l'emploi (%)	Taux de croissance annuel moyen 2006-2011 (en %)
Paris	12 292 895	0,6	5 768 642	0,5	19,9	2,4
Lyon	2 188 759	1,0	985 251	1,1	13,0	4,2
Marseille - Aix-en-Provence	1 720 941	0,3	684 672	0,7	10,6	3,3
Toulouse	1 250 251	1,3	567 462	1,6	15,2	4,3
Lille (partie française)	1 159 547	0,1	510 841	0,6	11,5	3,5
Bordeaux	1 140 668	1,0	500 433	1,1	10,5	3,7
Nice	999 455	0,2	395 120	0,4	10,7	2,4
Nantes	884 275	1,0	402 029	1,4	11,6	4,3
Strasbourg (partie française)	764 013	0,4	341 121	0,3	10,7	2,8
Grenoble	675 122	0,5	300 978	0,5	14,6	3,0
Rennes	679 866	1,3	309 770	1,0	11,4	4,4
Rouen	655 013	0,4	265 147	0,3	7,4	2,9
Moyenne des 12 plus grandes aires urbaines	2 034 234	0,6	919 289	0,7	16,1	2,8

Source : Insee, RP 2006 et 2011.

permis à l'aire urbaine de Nantes de combler son retard par rapport à d'autres grandes aires urbaines. En effet, elle ne comptait que 23 400 cadres des fonctions métropolitaines en 1999, soit 7,5 % de l'emploi total. L'aire urbaine de Nantes se classait donc en 1999 en 10^e position pour le nombre de cadres des fonctions métropolitaines et en 9^e position pour leur proportion dans l'emploi total (figure 3).

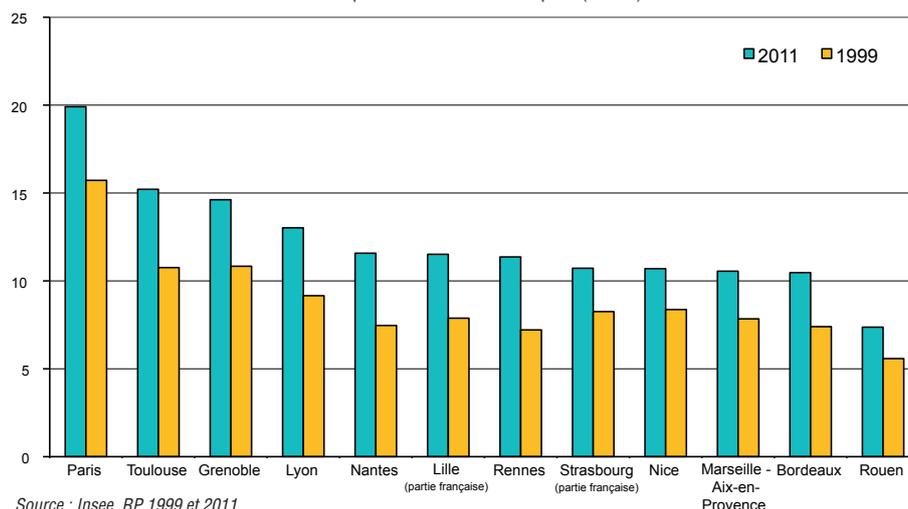
La capacité à produire de l'innovation est un élément fort des dynamiques de métropolisation et les cadres des fonctions métropolitaines en sont les métiers désignés. En 2010, l'aire urbaine de Nantes comptabilisait 22 500 emplois dans les services et industries de haute technologie, soit 6,3 % de l'emploi total (6^e rang), au même niveau que Bordeaux ou Nice, mais moins qu'à Toulouse (12,6 %), Grenoble (11,4 %), ou Paris (8,3 %).

Une cohésion sociale préservée

Accumulant population et emplois, l'aire urbaine de Nantes tient son rôle de levier de développement territorial. La Loire-Atlantique est l'un des départements où il y a le moins de pauvreté. L'aire urbaine de Nantes nourrit son territoire : elle joue la double partition de l'attraction et de la diffusion de la population tout en préservant la cohésion sociale. Nantes, comme Rennes, présente moins de pauvreté et d'inégalités que les autres grandes aires urbaines françaises. L'écart entre les plus riches et les plus pauvres est ainsi peu marqué, le rapport interdéciles (*définitions*) étant le plus faible avec celui de Rennes. Avec 13,7 % de personnes à bas revenus, Nantes présente également le 2^e taux le plus faible de personnes à bas revenus derrière Rennes (12,7 %). Si les 10 % les plus pauvres ont

3 L'aire urbaine de Nantes a rattrapé son retard sur les cadres des fonctions métropolitaines

Part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi (en %)



Source : Insee, RP 1999 et 2011.

des revenus supérieurs à ceux des 12 plus grandes aires urbaines françaises, les 10 % les plus aisés ont des revenus moins élevés qu'ailleurs. Ainsi, le revenu fiscal médian par unité de consommation est de 20 500 euros pour l'aire urbaine nantaise en 2011, niveau intermédiaire des grandes métropoles comme Bordeaux, Strasbourg, Rennes ou Nice.

Mais un moindre rayonnement économique et décisionnel

Si l'appareil productif de l'aire urbaine de Nantes est solide et diversifié, il est insuffisamment créateur de richesses. En effet, la richesse dégagée (*définitions*) par l'activité économique locale rapportée au nombre d'emplois positionne Nantes en 9^e position, à un niveau comparable à celui de Bordeaux. Nantes a donc une capacité d'accumulation de richesse modérée, en lien avec la surreprésentation de fonctions de

production à plus faible valeur ajoutée, mais aussi son moindre rayonnement économique et décisionnel.

Les emplois dépendant d'une entreprise tête de groupes implantée sur le territoire (*définitions*) constituent une mesure de son poids décisionnel. Avec seulement 78 200 emplois dépendants de têtes de groupe locaux, soit 19 % de l'emploi total, Nantes se classe au 7^e rang, proche de Lyon, Nice et Grenoble, mais loin derrière Paris (75 %), Lille (48 %) et Rennes (33 %). À l'inverse, les emplois de l'aire urbaine de Nantes dépendent à 55 % de groupes extérieurs : c'est un taux de dépendance (*définitions*) relativement élevé, tout en étant dans la moyenne des grandes aires urbaines.

Une ouverture à l'international limitée

La présence et la localisation des sièges sociaux d'organisations internationales dans les villes sont classiquement considérées comme des gages d'internationalisation et garantes d'une certaine métropolisation des territoires. Ces organisations participent aussi à une certaine mise en place d'une gouvernance internationale impliquant le plus souvent les villes mondiales. Nantes héberge 19 ambassades et consulats, la positionnant au 9^e rang des 12 plus grandes aires urbaines françaises, en dessous de son rang démographique. De plus, aucune organisation internationale (*définitions*) ou européenne n'est présente dans la métropole nantaise.

Par ailleurs, Nantes a seulement 55 projets de coopération scientifique inscrits au programme-cadre de recherche et développement technologique européen (PCRD). Elle se classe ainsi en avant-dernière position des 12 plus grandes aires urbaines françaises, juste devant Rouen. Elle comptabilise cinq fois moins de projets que Lyon ou Toulouse. Plus généralement, comparativement aux grandes aires urbaines, Nantes est peu ouverte à l'international.

4 Nantes : une moindre ouverture internationale

Principaux indicateurs de rayonnement

Aire urbaine	Part des emplois dans les têtes de groupe (en %)	Part des étudiants dans la population (en %)	Part d'étudiants étrangers (en %)	Nombre d'ambassades et de consulats
Paris	75	5,0	15,0	222
Lyon	22	5,9	9,5	62
Marseille - Aix-en-Provence	29	5,0	9,3	72
Toulouse	14	7,4	8,8	34
Lille (partie française)	48	8,1	8,0	28
Bordeaux	17	6,8	7,0	50
Nice	20	3,7	11,9	26
Nantes	19	6,0	5,5	19
Strasbourg (partie française)	17	6,9	12,2	34
Grenoble	18	7,5	11,2	7
Rennes	33	7,9	5,3	7
Rouen	13	5,9	7,0	14
Moyenne des 12 plus grandes aires urbaines	50	5,7	11,7	48

Sources : Insee, Lifi 2010, RP2011; Ministère des Affaires Étrangères, 2012.

Définitions

Le **programme-cadre de recherche et développement technologique européen (PCRD)** est le principal outil de financement de la recherche européenne. Son objectif est triple : accroître la compétitivité de l'industrie européenne, promouvoir la recherche et contribuer à la réalisation de l'espace européen de la recherche.

La **grille d'analyse fonctionnelle des emplois** décrit le système productif à partir de la définition de 15 fonctions, par regroupement des professions et catégories socioprofessionnelles. Cinq **fonctions** sont qualifiées de « **métropolitaines** », parce qu'elles sont plus particulièrement présentes dans les grandes agglomérations, à savoir : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce interentreprises, gestion et culture-loisirs. Les **cadres des fonctions métropolitaines (CFM)** correspondent aux cadres et chefs d'entreprise de plus de dix salariés des cinq fonctions métropolitaines.

Le **rapport interdécales D9/D1** met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution. C'est une des mesures de l'inégalité de cette distribution.

La **richesse dégagée** est calculée de façon intermédiaire pour chaque établissement à partir de la valeur ajoutée de l'entreprise et des masses salariales des établissements. Elle n'a pas de sens au niveau individuel (sauf en cas d'entreprise mono-établissement). Elle peut en revanche être agrégée au sein de territoires suffisamment grands, afin de disposer d'une information quantitative sur le poids de l'activité économique des zones et de les comparer entre elles.

Les **effectifs totaux des têtes de groupes** implantées sur le territoire d'étude (têtes de groupes + filiales, que les filiales soient sur le territoire d'étude ou non) représentent tous les emplois qui dépendent d'un décisionnel implanté sur le territoire et constituent ainsi une mesure de son poids décisionnel.

Le **taux de dépendance** est le rapport entre les postes des établissements implantés dans la zone dépendant de centres de décision extérieurs à cette zone et le total des postes de la zone.

Les **organisations internationales** comprennent les sièges d'institutions et d'organisations non gouvernementales supranationales. Elles sont composées ou non d'États (organisations intergouvernementales), à vocation soit universelle, soit régionale ou continentale.

Son tissu productif semble se développer en priorité sur le marché intérieur et reste insuffisamment tourné vers l'extérieur.

Un faible rayonnement universitaire pour les étudiants étrangers

La présence d'étudiants étrangers sur un territoire illustre son attractivité et son potentiel d'ouverture à l'international. Conformément à son poids démographique, 53 000 jeunes de 16 à 29 ans étudient dans l'aire urbaine de Nantes en 2011. Ils représentent 6 % de la population totale, classant Nantes au 7^e rang des 12 plus grandes aires urbaines françaises. Près de la moitié de ces jeunes ne sont pas nés dans les Pays de la Loire. Nantes se classe ainsi au 4^e rang des grandes aires urbaines françaises pour cette proportion. Cela traduit à la fois l'attractivité globale de la métropole nantaise mais aussi l'attractivité de son offre de formation dans le supérieur.

Toutefois, l'aire urbaine de Nantes attire relativement peu les étudiants étrangers. Ils représentent seulement 5,5 % de la

population étudiante en 2011, classant Nantes en 11^e position, devant Rennes (5,3 %).

Des liens privilégiés avec Paris, des réseaux locaux forts

Nantes, comme les autres grandes aires urbaines françaises, est située dans un réseau national organisé autour de Paris. Son positionnement dans ce réseau est conforme à son poids démographique. Entre 3 % et 4 % des flux (entrées et sorties) impliquent l'aire urbaine nantaise. Pour certains flux, l'aire urbaine de Nantes est l'un des principaux nœuds d'échanges, c'est-à-dire qu'elle est connectée à un grand nombre d'aires urbaines.

À un niveau plus local, Nantes est la clé de voûte d'un réseau qui épouse les contours de la région des Pays de la Loire adjointe à la Bretagne (cf. « L'aire urbaine de Nantes :

le coeur d'un réseau « Ouest » connecté à Paris », Insee Analyses Pays de la Loire n°8). Sa position géographique excentrée, sa proximité avec Paris et le maillage serré d'aires urbaines au sein duquel elle s'inscrit expliquent la répartition des flux de l'aire urbaine avec les autres territoires. Ainsi, pour la plupart des flux, un tiers des entrées/sorties de Nantes se font depuis/vers Paris et un quart avec les 10 plus grandes aires urbaines (hors Paris). Par ailleurs, les échanges de Nantes avec les plus grandes aires urbaines se limitent aux cinq premières : Lyon, Marseille, Toulouse, Lille et Bordeaux. Nantes n'a que très peu d'échanges avec Nice, Strasbourg ou Grenoble. Le reste des flux se fait avec les autres aires urbaines de plus de 200 000 habitants. Les synergies locales sont fortes et devraient être en capacité de faire émerger un rayonnement plus conséquent. ■

Cette étude est le fruit d'un partenariat entre l'agence d'urbanisme de la région nantaise (Auran) et l'Insee. Elle a fait l'objet d'échanges avec Nantes Métropole et le Département de la Loire-Atlantique.

Insee des Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :

Jean-Paul FAUR

Rédacteur en chef :

Sylvain DUVERNE

Bureau de presse :

02 40 41 75 89

Maquettage :

Auran

ISSN 2275-9689

© INSEE Pays de la Loire

Décembre 2014

Pour en savoir plus :

- Rodrigues A. et Maury H., **L'aire urbaine de Nantes : le coeur d'un réseau « Ouest » connecté à Paris**, Insee, *Insee Analyses Pays de la Loire*, n°8, décembre 2014.
- Halbert L. et al., **Quelles métropoles en Europe - Analyse comparée**, Datar, *Travaux en ligne*, n°11, 2012.
- Kerdommarec L. et Pailloux P., **L'aire urbaine de Nantes pourrait dépasser le million d'habitants d'ici 2030**, Insee, *Études*, n°99, novembre 2011.
- Brutel C., **Un maillage du territoire français - 12 aires métropolitaines, 29 grandes aires urbaines**, Insee, *Insee Première*, n°1333, janvier 2011.
- Viel R., **Les cadres des fonctions métropolitaines**, *Dynamiques métropolitaines de l'espace Loire-Bretagne*, n°1, novembre 2010.
- Auran - Acel, **L'attractivité résidentielle de la Loire-Atlantique**, février 2011.

